

Compte-rendu du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale (CHSCT AC) du 22 juin 2012

Début de séance : 9h30
Fin de séance : 19h30

Vous trouverez ci-dessous le résumé des points mis en avant et défendus par SUD Culture sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 - Procès-verbal de la séance du 23 mars 2012
- Point 2 – Grille de suivi des travaux de la séance du 23 mars 2012
- Point 3 – Travaux en cours et programmation des travaux Valois, Pyramides, Bons Enfants, Beaubourg, Richelieu, St-Cyr
- Point 4 – SOLIMP, point d'étape sur le pilote fonctionnel aux Bons Enfants
- Point 5 – Situation des services de la danse et du théâtre rue de Valois
- Point 6 – Rapport annuel du service de médecine de prévention
- Point 7 – Évolution des missions des secrétariats
- Point 8 – Mouvement au sein du SRH
- Point 9 - Examen des cahiers d'hygiène et de sécurité
- Point 10 - Analyse des accidents de travail depuis janvier 2012
- Point 11 - Politique ministérielle sur le handicap : emploi et accessibilité en administration centrale
- Point 12 - Questions diverses

Point 1 - Procès-verbal de la séance du 23 mars 2012

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

Point 2 – Grille de suivi des travaux de la séance du 23 mars 2012

Sud Culture a souhaité avoir des précisions quant à l'avancement des points suivants débattus lors de séances de CHSCT précédents.

- Les **mesures réalisées en termes de rayonnement des antennes relais** de l'immeuble des Bons Enfants et des Pyramides ont été publiées dans Séquences, 478, 11 juin 2012 avec un renvoi dans [Sémaphore pour consulter les résultats](#).
- Sur les procédure en cas d'**accidents du travail** : un vademecum sera diffusé tant à destination des agents que des chefs de bureau afin d'expliquer les démarches à effectuer et les formulaires sont en ligne sur Sémaphore.

- **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).** Le document unique est un élément clé pour la prévention des risques professionnels. Cette évaluation constitue une obligation de l'employeur et comporte l'identification des dangers et l'analyse des risques auxquels peuvent être exposés les agents dans le cadre de leurs activités professionnelles. Sud Culture a demandé quand ce document pourrait être accessible aux agents comme cela avait été acté lors du CHS du 22 mars 2011.
- Formation et information à l'attention des guides et des serre-files dans l'immeuble des Bons Enfants. L'objectif est d'organiser **l'évacuation du bâtiment en cas d'alarme incendie**. Un protocole a été mis en place et des formations seront organisées.
- **Suites du déménagement du service des ressources humaines (SRH)** : en séance, un agent du SRH rappelle les conditions de travail particulièrement difficiles d'un bureau occupé par cinq personnes avec des activités différentes (4082), déjà mentionné lors de CHS précédents. Les mesures correctives proposées (positionner le scanner à l'extérieur, désencombrer le bureau, améliorer l'éclairage, changer le siège défectueux de l'une des secrétaires) n'ont toujours pas été mises en œuvre. L'administration ne semble pas se préoccuper de cette situation. En ce qui concerne le service des concours, l'agent signale des problèmes perdurant en matière de confidentialité, les bureaux ne fermant toujours pas à clé.
- Sur les mesures correctives concernant des **locaux d'archives situés dans les sous-sols** (2ème et 4ème sous-sol des BE), constatées lors des visites CHS post-déménagement en 2010. Il s'est avéré en effet que l'éclairage était insuffisant et le mobilier peu adapté. L'administration a reconnu ne pas y avoir travaillé et s'engage à le faire.
- Sur la fissure de la mezzanine au 4ème étage et signalée par Sud Culture le 8 mars dernier. Un système a été installé pour étudier les éventuels mouvements de structure. L'administration déclare qu'aucun déplacement n'a eu lieu.
- Enfin, Sud Culture a constaté que les agents ne connaissent pas les démarches à faire en cas de commandes (par exemple stores, mobilier), de réparations à effectuer ou face à différents problèmes rencontrés (électricité statique des poignées de porte) et qu'il serait nécessaire de les en informer.

Point 3 – Travaux en cours et programmation des travaux Valois, Pyramides, Bons Enfants, Beaubourg, Richelieu, St-Cyr

- **Bons Enfants – Réaménagement du hall**

Implantation de l'AAS

Sud Culture évoque la situation particulièrement difficile de la bibliothécaire travaillant cinq jours par semaine à la lumière artificielle au sous-sol. D'autre part, Sud Culture souligne que la conseillère économique et sociale va cohabiter dans les locaux des assistantes sociales, ce qui va impliquer d'incessants transports de dossiers

=> l'administration répond que l'accès à un bureau dans les étages va être proposé à la bibliothécaire et qu'une rencontre avec la responsable de l'AAS est prévue afin d'aborder tous les aspects de l'installation de l'AAS dans le hall des Bons Enfants.

Nouvelle implantation du service Reprographie (aile Montesquieu)

Sud Culture signale qu'aucune réunion avec les agents n'a eu lieu depuis le mois de mars et pose les questions suivantes : quel plan a t il été retenu, quand les travaux vont débuter et si des études ont été réalisées (extraction, ventilations, faux plafond anti-bruit...) dans les futurs locaux compte-tenu des nuisances.

=> l'administration précise avoir retenu le principe de cinq travées pour le futur local et qu'une étude est en cours, confiée à un bureau de contrôle pour déterminer le système d'extraction à prévoir. Les travaux devraient débuter en octobre.

Nouvelle implantation du service Courrier (face à la cafétéria)

En séance, un agent du courrier évoque les trois points essentiels à ce stade de l'évolution : 1. Sur la sécurité. Situé à un endroit de passage important avec des allers et venues de charriots et de structures postières, le problème de la sécurité doit être réglé avant l'ouverture du service.

2. Sur les travaux. Il a été demandé par cet agent une date précise du début, de la durée et de la fin des travaux, ceci afin que les agents puissent s'organiser. 3. Sur la fermeture des boîtes aux lettres. L'agent soulève le problème à la demande de divers secrétariats sur la confidentialité des boîtes et de leur fermeture à clés. Il conclut en demandant quand une prochaine réunion aura lieu.

- **Immeuble 61 rue de Richelieu**

Des travaux de réaménagement des espaces sont prévus pour accueillir les organisations syndicales. Un comité opérationnel (COFIL) à l'instar des autres bâtiment comme Valois, Bons Enfants, Richelieu et Pyramides va être mis en place début juillet, composé de la médecine de prévention, de l'inspection de l'hygiène et de la sécurité, des agents de prévention, DAS, SDSI, du service des archives, MCI, BFS.

Un CHSCT exceptionnel va être programmé en juillet sur ce sujet.

- **Immeuble rue de Valois**

A partir de mai 2012, d'importants travaux ont débuté portant sur la mise en conformité des installations électriques et l'accessibilité et dureront 24 mois.

- **Immeuble rue de Beaubourg regroupant la Direction générale de la création artistique (DGCA)**

Un CHSCT exceptionnel consacré aux déménagements et travaux de cet immeuble a eu lieu le 23 mars dernier.

Face aux nombreux dysfonctionnements identifiés en séance, un certain nombre d'opérations ont été lancées ou réalisées : climatisation (fréquence de remplacement des filtres), éclairage (lampes), évacuation en cas d'alerte incendie.

Au niveau des étages : mesures de température et pose de film sur les fenêtres des bureaux du rez-de-chaussée, pose d'une porte coulissante au 7e étage (à l'étude).

Sud Culture signale que des goulottes de sol ont été installées hors la présence des agents le 4 juin dernier par une entreprise extérieure et ont été parfois mal positionnées par rapport à la disposition des bureaux. Il a fallu déplacer le matériel informatique, ce qui a entraîné une charge supplémentaire de travail aux agents. Cela démontre un défaut de communication déjà constaté et demande si un **circuit de l'information** destiné à l'ensemble des agents et ne reposant pas uniquement sur les chefs de bureaux a été mis en place.

Une information générale et régulière délivrée à TOUS LES AGENTS est indispensable afin que tous les agents possèdent le même niveau d'information.

Une visite post-déménagement du CHSCT sera programmée à la rentrée.

Point 4 – SOLIMP, point d'étape sur le pilote fonctionnel aux Bons Enfants

SOLIMP correspond à la mise en place de nouvelles solutions d'impression. L'administration a installé en tests aux 6, 7 et 8ème étages des Bons Enfants, des nouveaux copieurs multifonctions CMF (impressions, scanners). Le principe général repose sur une seule imprimante installée par bureau remplaçant les imprimantes individuelles et au delà de 10 feuilles (recto-verso), l'impression est envoyée automatiquement sur un copieur CMF.

=> Sud Culture confirme les impressions positives des agents face à ces nouveaux outils et souhaite la diffusion de manuels d'utilisation pour une meilleure prise en main de ces nouveaux outils.

Point 6 – Rapport annuel du service de médecine de prévention

Le rapport 2011 mentionne 220 consultations de souffrance au travail dans le service de prévention des Bons Enfants. SUD Culture s'interroge sur ce chiffre élevé et demande si ce critère a été comptabilisé les années précédentes.

Point 7 – Évolution des missions des secrétariats

Les postes de secrétaire sont en pleine mutation du fait de la « mutualisation » ou regroupement de secrétariats imposée par l'administration, la multiplication des tâches ainsi que l'utilisation et donc la maîtrise de logiciels de plus en plus nombreux à acquérir.

Les organisations syndicales ont demandé qu'une étude soit réalisée par l'IGAAC pour cartographier le statut, les rémunérations et outils de travail utilisés par ces agents travaillant en administration centrale.

Sud Culture a par ailleurs rappelé les conditions de travail particulièrement difficiles de ces agents et dégradées du fait de cette mutualisation : secrétariats de services différents hébergés dans un même bureau, densification importante de ces bureaux, les allers et retours incessants et passages des agents, sonneries incessantes des téléphones.....

Point 8 – Mouvements au sein du SRH

De nouveaux déménagements sont programmés début octobre au SRH et concernent une centaine d'agents.

En séance, un agent du SRH demande pourquoi cette date a été planifiée début octobre et s'il est possible de la repousser en janvier, au moment où le travail sur les CAP et les paies seront achevés ? L'administration répond qu'il est impossible de changer ce calendrier.

Point 9 - Examen des cahiers d'hygiène et de sécurité

L'analyse des cahiers d'hygiène et de sécurité montrent une méconnaissance des procédures en cas de réparations ou de dysfonctionnements.

=> Un flash info sera diffusé pour rappeler les démarches à effectuer

Point 10 - Analyse des accidents de travail depuis janvier 2012

L'analyse de l'ensemble des accidents du travail survenus entre janvier 2012 et mai 2012 a été réalisée par le service de médecine de prévention. Une dizaine d'accidents de travail ont été relevés durant cette période, dont cinq accidents de trajet.

Un accident a été causé par la porte en verre, rue de Valois, accident similaire à celui de septembre 2010.

Une solution est à l'étude pour éviter que de nouveaux accidents se reproduisent.

Point 11 - Politique ministérielle sur le handicap : emploi et accessibilité en administration centrale

La politique ministérielle sur le handicap en matière d'emploi se compose du recrutement, de l'aménagement de poste ainsi que d'une politique partenariale. Un inventaire sur les différents types de postes occupés va être réalisé.

En ce qui concerne l'accessibilité, un état des lieux des différents bâtiments d'administration centrale sera fourni lors de prochaines séances du CHSCT.

Point 12 - Questions diverses

SUD Culture a souhaité avoir des précisions sur les questions suivantes :

- **La migration du logiciel de réservation de salles effectuée à la sauvage sans aucune information**

L'accès au logiciel actuel est resté indisponible pendant environ 10 jours sans reroutage automatique vers le nouveau site. Après une remarque de Sud Culture, la page d'accueil de l'ancien site a bien été redirigée vers le nouveau site, **mais sans aucune information sur la marche à suivre**. Les mots de passe ayant été modifiés, l'accès reste impossible.

=> Sud Culture a demandé qu'un contact soit ajouté sur la page d'accueil du nouveau site, qu'une information générale soit diffusée à l'ensemble des agents avec toutes les informations nécessaires, les nouvelles fonctionnalités de ce nouveau site et qu'un comité utilisateurs soit créé. Il est en effet important qu'en matière de conduite du changement, les utilisateurs soient associés et impliqués.

- **35 agents du service comptabilité sont amenés ce week-end à déménager, pourquoi le CHSCT n'en a-t-il pas été informé ?**

Une situation similaire a déjà été évoquée lors des séances des 22 mars 2011 et 30 juin 2011 concernant le service du patrimoine de la DGPAT ayant impacté 7 agents et 5 bureaux au 3ème des BE.

=> Sud Culture rappelle que toute réorganisation de certains bureaux ainsi que le déplacement de postes de travail ne peut se faire sans information ni concertation des agents concernés et sans en informer le CHSCT comme le précisent l'article 57 du décret du 28 juin 2011 - *Le comité est consulté : 1° Sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail...* et le chapitre VIII.1.1 de la circulaire d'application du 8 août 2011.

**Si vous rencontrez des problèmes en matière d'hygiène, de sécurité et sur vos conditions de travail, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentant-e-s SUD Culture, 12, rue de Louvois 75 002 PARIS
TEL : 01 40 15 82 68
COURRIEL : sud@culture.fr**

SUD Culture Solidaires, le 26 juin 2012